



Membre de l'INPH et de la FEMS  
[www.la-fps.fr](http://www.la-fps.fr) TV : [www.la-fps.com](http://www.la-fps.com)

Les conditions de travail  
des praticiens en France



FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES MÉDECINS SALARIÉS  
EUROPEAN FEDERATION OF SALARIED DOCTORS  
<http://www.fems.net>

**Communiqué de presse du 22 octobre 2013**  
**Conditions de travail des praticiens dans les hôpitaux français**

La FPS est un syndicat professionnel qui regroupe tous les secteurs de la santé en France, toutes les spécialités médicale, pharmaceutique, dentaire et de sage-femme. Elle intervient également pour les catégories statutaires des praticiens.

La FPS a fait évoluer la question des praticiens à diplôme hors Union Européenne (PADHUE) depuis une vingtaine d'années en France.

Même si les conditions de travail dans nos hôpitaux français ont été améliorées depuis plusieurs années, il reste encore beaucoup de pistes à explorer et il y a des modifications profondes à apporter pour un service public optimal, et ceci bien sûr, dans l'intérêt d'une prise en charge, toujours meilleure de nos citoyens.

◆ **Les effectifs :**

- ⇒ Il est certain qu'il manque beaucoup de personnel médical et para-médical dans les hôpitaux français.
- ⇒ A titre d'exemple : il y a environ 4.000 postes vacants et non-pourvus pour la catégorie des praticiens hospitaliers – temps plein et temps partiel.
- ⇒ Toutes les spécialités sont concernées et en particulier : la chirurgie, l'anesthésie...
- ⇒ Le recours à du personnel intérim est un élément déstabilisant sur plusieurs points, fonctionnel, organisationnel et économique pour les établissements de santé.
- ⇒ Les directeurs des établissements poursuivent leur politique draconienne, depuis plusieurs années, de diminution accrue du nombre de postes, des praticiens en particulier.
- ⇒ La suppression des postes médicaux est devenue un élément d'équilibre du budget de l'établissement de santé en France.

◆ **Le temps de travail :**

- ⇒ Le temps de travail en France est réglementé à 35 heures hebdomadaires.
- ⇒ Ce temps de travail n'est pas rempli, il est dépassé et de loin du cadre réglementaire. Les praticiens travaillent entre 50 et 60 heures par semaine en France.
- ⇒ Le repos de sécurité, après les périodes de garde, n'est pas appliqué de façon systématique par manque d'effectifs.
- ⇒ Les praticiens consacrent un temps important aux tâches administratives, au codage des dossiers, et à la participation aux instances (CME, CLIN, CLUD...).

◆ **Les PADHUE :**

- ⇒ Il existe encore environ 4.000 PADHUE qui occupent des postes précaires, en tant que Faisant fonction d'interne (FFI), attachés ou assistants associés (AA).
- ⇒ Le recrutement de cette main œuvre qualifiée et bon marché se poursuit (DFMS et DFMSA).
- ⇒ LA PAE se terminera en 2016 pour la liste C, et il ne restera que la liste A qui ne concernera que 200 à 300 postes annuellement.

◆ **Les moyens :**

- ⇒ Les moyens de travail sont difficilement obtenus (par exemple : le matériel au bloc, les imprimantes, l'encre...). La direction a un temps très long de réaction.
- ⇒ La réparation des outils de travail prend plusieurs mois à cause des procédures complexes (par exemple la réparation du scialytique au bloc opératoire) et Le risque est important pour la sécurité des patients.
- ⇒ Le budget est maigre, voire manquant, pour la formation continue des praticiens.
- ⇒ La déclaration des événements indésirables est complexe et retentit sur la prise en charge de nos patients.

➤ **En conclusion**

- Il est urgent, selon la FPS, de préparer une charte de bonne pratique pour que les praticiens puissent poursuivre leur mission du service public en France.
- Il est primordial que les praticiens ne perdent pas leur temps dans l'accomplissement des tâches administratives de plus en plus complexes et nombreuses.
- **La FPS confirme que le premier rôle d'un praticien est de soigner des patients, et elle s'inquiète car au 21<sup>ème</sup> siècle, ce rôle important est devenu accessoire dans le système sanitaire français.**